

PROGRAMME DE FORMATION E-LEARNING – IAS 3

Objectifs

- Comprendre ce qu'est l'assurance emprunteur
- Maîtriser le marché de l'assurance et plus particulièrement l'assurance emprunteur
- Maîtriser les différentes lois qui régissent le marché de l'assurance emprunteur
- Maîtriser le tarif de l'offre

Sujet 1 (1h)

Objectifs pédagogiques : Définition généraliste

- Qu'est-ce que l'assurance emprunteur ?
- Les contours et l'environnement de l'assurance

Quizz Sujet 1 (10 mn)

Activités pédagogiques : Lecture des textes – Lecture des vidéos – Réalisation du Quizz

Sujet 2 (2h30)

Objectifs pédagogiques : Le marché de l'assurance

- Les acteurs du marché
- Le fonctionnement du courtage en assurance emprunteur
- La répartition du marché
- La délégation d'assurance
- La substitution d'assurance
- Le principe d'équivalence de garanties

Quizz Sujet 2 (30 mn)

Activités pédagogiques : Lecture des textes – Lecture des vidéos – Réalisation du Quizz

Sujet 3 (2h30)

Objectifs pédagogiques : Les lois qui régissent le marché de l'assurance

- La loi LAGARDE
- La loi HAMON
- L'amendement BOURQUIN
- La loi LEMOINE
- Le principe de substitution

Quizz Sujet 3 (30 mn)

Activités pédagogiques : Lecture des textes – Lecture des vidéos – Réalisation du Quizz

Sujet 4 (3h30)

Objectifs pédagogiques : **L'assurance emprunteur en détails**

- Comprendre la souscription d'une assurance emprunteur
- Les différentes garanties (le devoir de conseil)

Quiz Sujet 4 (30 mn)

Activités pédagogiques : Lecture des textes – Lecture des vidéos – Réalisation du Quiz

Sujet 5 (3h35)

Objectifs pédagogiques : **Comment tarifier une offre**

- Les éléments clés pour une étude de tarification
- Les éléments nécessaires à la contractualisation



REALISATION DU QUIZZ FINAL – Durée estimée : 1 heure 15

Durée

15 heures en e-learning

Validation

Pour être validée, l'apprenant doit obtenir 50% de bonnes réponses aux quizz de chaque sujet et au quizz final

Public

Mandataires assurance emprunteur – Mandataires immobilier – Agents généraux d'assurances – Courtiers en assurance

Prérequis

La formation IAS 3 ne requiert aucun prérequis de connaissances ou de formation préalable. Cette formation nécessite d'être en possession d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et également d'une connexion internet.

Modalités d'inscription et délais

- Inscription 2 mois avant le début de la formation par mail à l'adresse suivante : formation@moonee.fr ou par le formulaire d'un lien envoyé par mail ou par le formulaire d'inscription du site web Moonee ou sur le contrat signé des 2 parties.
- Confirmation de l'inscription dans les 48 heures suivant la demande par mail ou à réception du formulaire envoyé par mail ou par le site web Moonee formation

Personnes en situation de handicap

Si l'apprenant est en situation de handicap, nous mettons en place des solutions adaptées et personnalisées.

Chaque vidéo bénéficie de sous titres, nous avons la possibilité de grossir les caractères pour une déficience visuelle et/ou auditive.

Un suivi téléphonique peut être mis en place de manière journalière ou hebdomadaire afin d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés de concentration, des troubles de l'attention afin d'expliquer et d'accompagner la compréhension des différents sujets, des quizz etc.

Méthode et modalités d'évaluation et suivi de l'action

- Lien envoyé sur l'adresse mail de l'apprenant transmise lors de son inscription pour se connecter à partir des identifiants communiqués par Moonee
- Utilisations possibles à partir d'un smartphone, ordinateur ou tablette
- Évaluation des acquis par un quizz après chaque sujet et un quizz final
- Relevés de connexion

Nature des travaux

- Lecture des textes
- Lectures des vidéos
- Réalisation des quizz de validation

La validation de la formation IAS 3 se fait si l'apprenant a obtenu un minimum de 50% de bonnes réponses à l'ensemble des quizz

Moyens d'organisation et d'accompagnement ou assistance

Modalités d'assistance pédagogique et technique :

Contact téléphonique de l'assistance pédagogique

au N° de téléphone **02 52 59 50 41**

ou par mail formation@moonee.fr ou d.regnier@athome-groupe.fr

Durant toute la durée de la formation, l'équipe PP FINANCE Moonee Academy est disponible, aux heures ouvrées, pour répondre à vos questions autant pédagogiques que techniques.



Mis à jour le 01/10/2024

Les délais de réponses sont sous 24 heures maximum avec une préférence à la réponse immédiate.

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et un certificat de réalisation seront délivrés à l'apprenant par mail.

Les évolutions des contenus (forme et fond) sont faites à partir d'un questionnaire préalable à la formation ou d'une modification de l'environnement (législatif, actualité etc.)

Évaluation à chaud.

Évaluation 3 mois après la formation pour le formé, le donneur d'ordre et le financeur